

ÉTUDES EN COURS

ACTION SOCIALE, CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

- Etudes démographiques et de programmation scolaire, Arcueil (94) et Saint-Ouen (93)
- L'isolement des personnes âgées vivant dans les quartiers en ZUS, Petits frères des pauvres

POLITIQUE DE LA VILLE - DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN/PARTICIPATION DES HABITANTS

- Enquêtes sociales préalables à la réhabilitation de quartiers d'Amiens, de Hazebrouck et de Calais, ESH-Nord-Est immobilier

FORMATION - EMPLOI - DÉVELOPPEMENT LOCAL

- Evaluation du PLIE de Rennes (en collaboration avec le COPAS), Rennes Métropole
- Diagnostic de territoire concernant l'emploi, Artois-Comm

POLITIQUE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT

- Etude sur les itinéraires résidentiels en habitat indigne, Ministère de la cohésion sociale et du logement, DGUHC
- Evaluation des dispositifs de prévention des expulsions, Union sociale pour l'habitat

ÉTUDES RÉCENTES

ACTION SOCIALE, CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

- La politique d'action culturelle de la Fondation Abbé-Pierre, FAP

POLITIQUE DE LA VILLE - DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN/PARTICIPATION DES HABITANTS

- Du squat au centre social, les enseignements d'une expérience remarquable menée par l'association J2P, Fondation Abbé-Pierre
- Enquête sur le devenir de trois co-propriétés dégradées, Ville de Montargis

POLITIQUE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT

- L'habitat indigne, étude préparatoire au colloque de l'Espace solidarité Habitat de la Fondation Abbé-Pierre
- L'autoréhabilitation en zone sinistrée, Fondation Abbé-Pierre

FORMATION - EMPLOI - DÉVELOPPEMENT LOCAL

- Evaluation de l'appel à projet « Parrainage et médiation vers l'emploi », Fondation de France

PUBLICATIONS ET CONTRIBUTIONS

- François Aballéa, La professionnalisation inachevée des assistantes maternelles, Recherches et prévisions, n°80, juin 2005
- Julia Faure (interview), « Une nécessité pour le tourisme et l'agriculture : mieux loger les saisonniers, Journal des Maires n°7-8, juillet-Août 2005
- Florine Siganos, « Culture en prison, un bilan très mitigé », Cassandre n°62, Été 2005
- Christophe Robert « Lutter contre les discriminations dans le monde du travail » & Didier Vanoni, « Quel logement pour quelle intégration ? », Actes du carrefour de la citoyenneté du 5 et 6 Février 2004, CODAC du Val-d'Oise, août 2005
- Didier Vanoni, La mise en œuvre d'une démarche de PST au-delà de l'expérimentation, RésOville, 7 septembre 2005
- Didier Vanoni, audition par le groupe Pergame du commissariat général au Plan sur le thème du renouvellement urbain, le 16 septembre 2005
- Présentation des résultats de l'étude réalisée par Florence Brunet, « Perception du risque routier lié à la prise d'alcool par les jeunes », au colloque de la Prévention routière et de la Fédération Française des Sociétés d'Assurances du 3 octobre 2005 ayant pour thème : Parents, enseignants, Médias : quel rôle face à l'hécatombe des jeunes sur la route ? »

L'ÉQUIPE

Philippe Archias, *sociologue*
 Elizabeth Auclair, *géographe*
 Isabelle Benjamin, *sociologue*
 Damien Bertrand, *géographe-urbaniste*
 Florence Brunet, *sociologue*
 Julia Faure, *géographe-urbaniste*
 Christophe Foutier, *urbaniste*
 Anne Sauvayre, *sociologue*
 Florine Siganos, *sociologue*
 Didier Vanoni, *sociologue-économiste, directeur*

Nadine Ségard, *comptable*
 Annie Thibault, *secrétaire*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

François Aballéa, *Président*
 Jean-Michel Belorgey
 Gérard Masson
 Colette Marchal
 Philippe Rosé
 Samir Toumi
 Alain Vulbeau

FORS-RECHERCHE ACTUALITÉ

15 SOCIALE

JUILLET-SEPTEMBRE 2005

LE LOGEMENT DES SAISONNIERS DE L'AGRICULTURE ET DU TOURISME : ENJEUX, ÉTUDES DE CAS ET PROPOSITIONS D'ACTION

En 2002, dans le cadre d'une étude réalisée pour le compte de la Fondation Abbé-Pierre, nous avons mis au jour les difficultés de logement rencontrées par une catégorie bien particulière de travailleurs : les saisonniers du tourisme et de l'agriculture.

L'étude montrait que la plupart des saisonniers connaissent d'importantes difficultés pour se loger sur leur lieu de travail, le marché local du logement étant le plus souvent insuffisant pour absorber la demande de ces nombreux salariés extérieurs et inaccessible, que ce soit dans le privé (exigence d'une caution solidaire, un dépôt de garantie, un préavis de départ), ou dans le secteur HLM (délais d'instruction des dossiers longs). Des situations de logement particulièrement précaires étaient ainsi dévoilées : dortoirs aménagés à la hâte dans des bâtiments désaffectés, entassement dans des logements privés, camping sauvage ou mobile homes inconfortables mis à disposition par les employeurs...

Face à ces situations préoccupantes, la définition de réponses adaptées reste pourtant confrontée à de multiples obstacles, notamment lorsqu'il s'agit de créer une offre nouvelle (ex nihilo, ou à partir du parc existant) : l'occupation temporaire de ces logements constitue tout d'abord un obstacle économique réellement problématique (quid de l'équilibre financier des opérations ?). D'autre part, elle place les réponses en dehors du champ du droit commun, étant donné que les aides publiques sont le plus souvent définies et réglementées pour une occupation durable du logement.

À la suite de l'interpellation de la Fondation Abbé-Pierre, la Caisse Centrale de la MSA et la DATAR ont demandé à FORs-Recherche Sociale de réaliser une recherche-action dans le secteur agricole, où il existe à l'heure actuelle particulièrement peu de réponses. Cette étude a permis d'apporter un éclairage approfondi sur les obstacles et sur les composantes de la problématique, mettant notamment en lumière l'importance fondamentale du portage politique local et la faible solvabilité des saisonniers (un critère déterminant pour l'efficacité des solutions apportées).

Les résultats d'une seconde étude-action, commandée en parallèle par un Pays des Pyrénées-Orientales dans le but de mettre en œuvre des actions opérationnelles dans le secteur du tourisme et de l'agriculture, confirmaient ces résultats. En effet, la forte mobilisation des acteurs locaux et le portage politique local du sujet a permis de partager le diagnostic de l'étude, et à partir de là, de formuler deux projets, l'un pour les saisonniers du tourisme et l'autre pour les saisonniers de l'agriculture, qui devraient voir le jour courant 2006.

Dans la continuité de ces études-actions, et du fait de sa capacité d'expertise sur la question, FORs-Recherche Sociale a été missionné par un Pays des Alpes-de-Haute-Provence, concerné par une importante économie touristique. L'objet de la mission consistait, à partir de la réalisation d'un diagnostic territorial, de mener des actions pédagogiques visant à sensibiliser et informer les élus et les acteurs du territoire sur les enjeux du logement saisonnier et les outils aujourd'hui mobilisables pour apporter des réponses.

- *Recherche – action sur le logement des saisonniers agricoles – CCMSA | DATAR, 2005*
- *Etude – action sur le logement des saisonniers dans la région de Prades, GIP «Terres Romanes en Pays Catalan», 2005*
- *Dispositifs et outils pour une offre de logements adaptée aux saisonniers, Pays Asses-Verdon-Vaire-Var, en cours*

LE LOGEMENT DES SAISONNIERS DE L'AGRICULTURE ET DU TOURISME : ENJEUX, ÉTUDES DE CAS ET PROPOSITIONS D'ACTION

RECHERCHE-ACTION SUR LE LOGEMENT DES SAISONNIERS AGRICOLES – RAPPORT D'ÉTUDE CCMISA / DATAR, OCTOBRE 2005

Signe d'une croissante mobilisation des pouvoirs publics autour de la question du logement des saisonniers, le Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire du 3 septembre 2003 a souhaité que soit réalisée une étude exploratoire sur ce thème, dans le secteur de l'agriculture. Il s'agissait d'une part de mieux connaître la population des salariés saisonniers mobiles, sa répartition sur le territoire, et ses difficultés de logement, d'autre part, d'explorer les conditions favorables de production d'une offre de logements adaptée à la situation socio-économique de ces salariés, sachant que les aides publiques ne

Les politiques publiques d'aide au logement sont inadaptées à la mobilité professionnelle et résidentielle

La recherche-action avait une visée opérationnelle expérimentale : il s'agissait d'analyser les possibilités de production de logements dédiés aux saisonniers, puis d'expérimenter les résultats à quelques opérations concrètes. A cette fin, la démarche d'étude s'est articulée en deux phases parallèle : la réalisation d'un diagnostic local dans le département du Maine-et-Loire, afin de saisir toutes les dimensions de la problématique sur un territoire (et notamment les logiques de l'économie saisonnière, du côté des employeurs comme de celui des salariés), et la capitalisation d'expériences repérées au niveau national, pour en analyser les conditions de faisabilité, les éventuelles limites observables et donc les possibilités de les développer dans d'autres territoires.

Le diagnostic a montré que les réponses sont à construire localement, car elles ne se définissent que par rapport à un contexte et des réalités propres à chaque territoire. Ainsi, la recherche de réponses adaptées doit s'appuyer sur la réunion de certaines conditions localement. Il

faut d'abord s'assurer de la volonté d'implication des employeurs dans les projets (si possible financière), et ce même si l'on sait qu'elle évolue dans le temps, étant tributaire de la conjoncture économique. D'autre part, la mobilisation des acteurs locaux et le portage politique de la question et des projets sont un élément-clé de leur aboutissement. Enfin, le niveau de solvabilité des salariés doit être au cœur des projets proposés afin de garantir leur succès, dans la mesure où ces salariés très précaires leur préféreraient toujours les solutions moins coûteuses, aussi inconfortables soient-elles.

La recherche-action a donc permis de construire une méthodologie de projet, à partir de l'analyse des logiques à l'œuvre dans le monde rural. Si les conditions requises ne sont pas réunies à l'heure actuelle dans le Maine-et-Loire pour mettre en œuvre une action expérimentale, des micro-projets tâtonnants semblent devoir ouvrir une brèche pour l'avenir, et pourront tirer parti des éléments d'analyse apportés à ce jour.

Au final, les enseignements tirés à la fois des premières expériences menées au niveau national et des résultats du Maine-et-Loire ont amené les membres du comité de pilotage à formuler quelques propositions. La principale proposition porte sur le développement, à court terme, des Programmes d'Intérêt Général (PIG). Ces dispositifs permettront en effet, si quelques aménagements sont apportés à la marge, de répondre à de multiples difficultés posées par les données socio-économiques et les logiques des employeurs et des employés. Par ailleurs, et c'est un des principaux enseignements de l'étude, les politiques publiques d'aide au logement sont à l'heure actuelle inadaptées à la mobilité résidentielle induite par une mobilité professionnelle. Dans un contexte d'une part où certaines économies locales reposent sur cette mobilité, et d'autre où l'on se situe face à de graves situations de logement indigne, la prise en compte des salariés mobiles dans les politiques d'aides (à la pierre et à la personne) apparaît inévitable.

ÉTUDE-ACTION SUR LE LOGEMENT DES SAISONNIERS DANS LA RÉGION DE PRADES (66), RAPPORT D'ÉTUDE POUR LE GIP « TERRES ROMANES EN PAYS CATALAN » - JUILLET 2005

Le Pays a inscrit dans les objectifs de sa charte de territoire la réalisation d'un plan d'action destiné à favoriser l'accès et le droit au logement des travailleurs saisonniers, aussi bien du tourisme que de l'agriculture. L'économie du territoire emploie en effet bon nombre de ces travailleurs dans les secteurs de l'agriculture, du thermalisme, ou encore du tourisme de montagne.

Le diagnostic local, réalisé par FORS-Recherche Sociale, a contribué à définir des zones particulièrement concernées par la problématique et donc prioritaires pour l'élaboration du plan d'action : la vallée agricole de la Têt d'une part, et le secteur des stations de ski en montagne d'autre part. A partir de ces résultats, les nombreux élus (du secteur touristique principalement) et acteurs locaux réunis au sein d'un comité de pilotage ont travaillé ensemble à l'émergence des pistes d'actions.

Rapidement, les premiers éléments constitutifs d'un projet de résidence pour les saisonniers du tourisme ont émergé à Font-Romeu, sous l'impulsion des élus et techniciens de la commune. En parallèle, des exploitants agricoles étaient réunis à l'initiative de la Chambre d'Agriculture pour tester avec succès l'opportunité de mettre en place un dispositif de type OPAH ou PIG, et cinq d'entre eux acceptaient qu'une simulation de projet de réhabilitation soit réalisée dans un bâtiment leur appartenant.

Après une période de latence, la forte mobilisation de tous les acteurs locaux (élus, DDE, délégation de l'ANAH, ministère de l'agriculture,...) soutenue activement par le Préfet a permis de trouver une réponse pour les deux projets, une résidence et un PIG, qui seront mis en œuvre courant 2006.

QUELS DISPOSITIFS, QUELS OUTILS POUR OFFRIR UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ ET UNE OFFRE DE LOGEMENTS ADAPTÉE AUX TRAVAILLEURS SAISONNIERS DU PAYS ? - ÉTUDE EN COURS POUR LE PAYS ASSES - VERDON - VAÏRE - VAR

Concerné par une activité touristique saisonnière très importante, pilier de l'économie locale, le Pays Asses - Verdon - Vaïre - Var est confronté à la problématique complexe de l'accueil des salariés saisonniers mobiles.

L'objectif de la mission, commandée par le Pays est de déterminer, à partir d'un examen détaillé des spécificités du contexte local, quels sont les outils ou les dispositifs adaptés pour traiter ces difficultés de logement.

La démarche engagée par FORS-Recherche Sociale s'appuie sur trois phases distinctes. La première, actuellement en cours, consiste à recueillir les données qualitatives et statistiques nécessaires à la production d'un diagnostic local sur les besoins du territoire, et rendant compte des différentes problématiques du logement saisonnier dans le secteur : contexte de l'emploi saisonnier dans le Pays, conditions actuelles de logement des saisonniers, grandes caractéristiques du marché local du logement, etc. En interrogeant les principaux employeurs et leurs représentants, il sera effectué un repérage des principales « poches » de besoins en logements. La seconde phase consiste à analyser les outils qui pourraient être mobilisés sur le territoire, qu'il s'agisse de la création de résidences pour saisonniers financés avec des fonds publics, d'OPAH destinées aux saisonniers, ou encore d'une « bourse aux logements ».

Enfin, la troisième et dernière phase, qui est la finalité de la démarche d'étude consistera à communiquer sur ces outils auprès des acteurs locaux et plus particulièrement des élus, en leur montrant qu'il existe des solutions viables pour aborder le problème du logement saisonnier.

Une démarche opérationnelle : analyser les besoins, imaginer des solutions, mobiliser les acteurs locaux